

## **Pauline Marois, à quand une commission d'enquête publique?**

**Une vigile de 12 heures pour une enquête publique sur les interventions policières du printemps étudiant devant les bureaux de la première ministre**

**Montréal, le 18 mars 2013** – Afin de soutenir la demande d'enquête publique sur la répression policière du printemps dernier adressée à Madame Pauline Marois par une soixantaine d'organisations, groupes et syndicats, une vigile d'une durée de 12 heures est organisée le mardi 19 mars prochain devant les bureaux montréalais de la première ministre, coin Sherbrooke et McGill collège.

La vigile débutera à 9h et mettra de l'avant une panoplie d'activités, dont des chants choraux et la projection du documentaire *Dérives*, pour se terminer à 21h avec une mise en scène où de nombreux lampions seront allumés à la mémoire des 3418 personnes arrêtées et des nombreuses personnes qui ont subi des blessures et des violations de leurs droits.

Tout au long de la journée, les participants et la population seront invités à accrocher des messages sur une corde à linge et à déposer des objets commémorant les arrestations et les blessures.

Rappelons que la première demande d'enquête publique a été faite dès le printemps dernier. Par la suite, en novembre, après plusieurs demandes répétées, un nombre important d'organisations de groupes et de syndicats se sont associées pour interpeler directement la première ministre. Ces organisations sont maintenant au nombre de 65, et par l'entremise d'une vigile et d'une publicité dans le journal *Métro*, réitèrent encore plus fortement cette demande d'enquête sur les interventions policières du printemps étudiant.

Ces 65 organisations considèrent que seule une commission d'enquête publique et indépendante permettra de faire la lumière sur les causes de la répression survenue durant la grève étudiante et éviter qu'elle ne se reproduise. Cette commission devra, pour cela, répondre à cinq objectifs:

- 1- Questionner les opérations policières: les arrestations de masse, l'arsenal utilisé, les blessures et le manque d'aide aux personnes blessées;

- 2- Questionner les interventions politiques du gouvernement, à la fois publiques (déclarations dans les médias) et internes (directives et communications entre des ministres et la police);
- 3- Questionner les abus de droit: profilage politique (« carrés rouges »), fouilles abusives, détentions abusives, utilisation arbitraire de différents types de contravention, adoption en urgence de nouveaux règlements municipaux limitant le droit de manifester, recours à la loi antiterroriste, etc.;
- 4- Permettre aux victimes de violations de droits d'obtenir une réparation et obliger les responsables des abus à répondre de leurs actes devant la société et la loi;
- 5- Évaluer la possibilité de créer une instance indépendante et civile de surveillance des opérations policières.

Les organisateurs comptent maintenir la pression pour obtenir une enquête publique et prévoient déjà d'autres actions. Un an après le début de la grève, ils sont de plus en plus nombreuses, organisées et mobilisées.

Il n'est pas trop tard pour faire la lumière sur une des plus grandes vagues de répression policière de l'histoire du Québec contemporain. Cette enquête est plus nécessaire que jamais.

[Lien vers l'événement Facebook](#)

[Liste d'appuis](#)

[Historique des demandes d'enquêtes](#)

[Pétition sur le site d'Avaaz](#)

-30-

**Contacts :**

Julie-Maude Beauchesne

Réseau québécois de l'action communautaire autonome

514-846-1398